

# DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

\*\*\*\*\*

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	67	DÉLIBÉRATION N°	1/2024
Membres présents :	35		
Nombre de pouvoirs :	3	SÉANCE DU	2 avril 2024
Nombre de votants :	38		

Date de convocation : 20 mars 2024

Date d'affichage : 10 avril 2024

Le deux avril deux mille vingt-quatre, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente, à Vimory en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** MMES et MM.

CCCCFG : COUTEAU Evelyne, DUCARDONNET Alexandre, JOBET Yohan, MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, MOREAU Philippe, WURPILLOT Stéphanie.

3CBO : BETHOUL Christophe, CHEVALIER Jean-Luc, CORBY-GUÉNÉE Catherine, HAMON Stéphane, MONIN Ghislaine.

CC4V : DHAMS Hélène, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie, BILLAULT Jean-Paul, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valérie, COULON François, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, GODEY Éric, De LAPORTE Hélène, LELIEVRE Gérard, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, PONLEVE-LAURENT Christiane, PROFFIT Alphonse, TERRIER Charles, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : GABORET Jalila, MAYSTRE Christelle, BONNEAU Cécile.

**ABSENTS EXCUSÉS :** MMES et MM.

CCCCFG : FEVRIER Albert, DE WILDE Florent.

3CBO : BURON Jocelyn,

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, FACY Joël, GADOIS Céline.

AME : BOUQUET Christophe, BOUSCAL Fabrice, DUPATY Gérard, GAILLARD Michel, MANAI AHMADI Asma.

**POUVOIRS :** M. De WILDE Florent a donné pouvoir à M. JOBET Yohan, M. FACY Joël a donné pouvoir à MME. LAMIGE-ROCHE Chantal, M. DUPATY Gérard a donné pouvoir à M. BILLAULT Jean-Paul, M. GAILLARD Michel a donné pouvoir à MME. De LAPORTE Hélène.

Secrétaire de séance : Valérie MARTIN, Communauté de Communes Canaux et Forêts du Gâtinais

REÇU EN PRÉFECTURE

le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com

**Compte de gestion 2023, dressé par Mme CHOPPICK**

---

PJ : CG 2023 (en attente)

**Le Comité Syndical,**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion ainsi que l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° **STATUANT** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023 ;

2° **STATUANT** sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° **STATUANT** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**DÉCLARE**, que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits ;

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,  
Frédéric NÉRAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 09/04/2024

Application agréée E-legalite.com